

# SUIVI DE L'APPLICATION DE LA LOI FAUNE DANS LES CONCESSIONS FORESTIÈRES

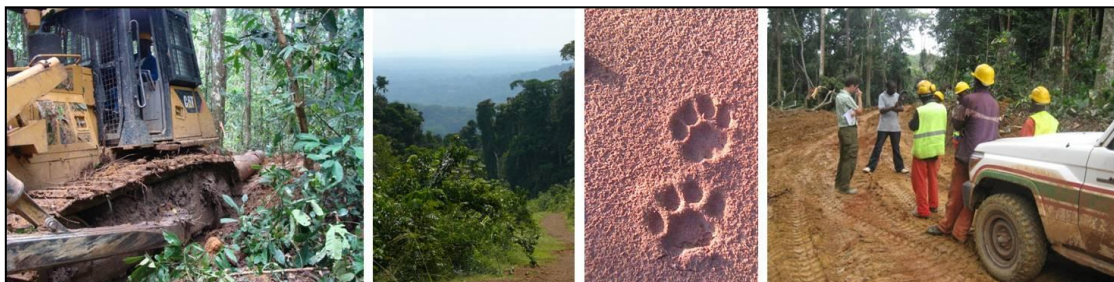


Fig. 1. Activités forestières au Gabon, évaluation, sur le terrain et par WCS, des pratiques d'une compagnie forestière (Photos O. Megard, S. Dirou, T. Rayden and P. Endazokou)

## Grille d'évaluation pour la gestion de la faune

WCS a établi une grille d'évaluation des mesures de protection de la faune dans les concessions forestières au Gabon. La liste a été basée sur les exigences juridiques et des recommandations de bonnes pratiques.

## Evaluation des pratiques

La grille a été utilisée pour évaluer la performance des entreprises forestières à l'égard de l'application de mesures légalement exigibles (une mesure de la conformité légale) et du niveau de mise en œuvre des bonnes pratiques.

## Résultats clés

Les résultats de l'étude pilote ont mis en lumière un certain nombre de recommandations, notamment:

- Le déploiement d'un système structuré d'évaluation des entreprises forestières avec le service forestier
- La formation des agents forestiers aux méthodes de vérification et d'évaluation
- La clarification de certaines obligations légales avec les textes et des directives appropriées

Botswana  
Cameroun  
République Centrafricaine  
République du Congo  
République Démocratique du Congo  
Gabon  
Côte d'Ivoire  
Kenya  
Madagascar  
Namibie  
Nigéria  
Rwanda  
Tanzanie  
Ouganda  
Zambie

## Introduction

L'exploitation forestière peut être une menace majeure pour les populations de grands mammifères si des mesures de conservation ne sont pas prises en considération. L'exploitation change la structure de la forêt, amène des gens dans la forêt et peut faciliter l'accès pour la chasse illégale. Ces menaces directes et indirectes pour la faune doivent être prises en compte dans les plans d'aménagement, et atténuées par des mesures de conservation.

Au Gabon, les lois sur la gestion des forêts précisent un certain nombre de mesures que les entreprises forestières doivent prendre pour protéger la faune. Cependant, de nombreuses entreprises ne respectent pas ces exigences légales. En outre, la supervision et l'application de ces exigences par l'administration sont souvent faibles, et peu fréquentes.

À cette fin, le Ministère des Eaux et Forêts a entrepris l'élaboration d'une stratégie visant à améliorer le niveau de l'application des lois forestières en matière de protection de la faune. WCS, en partenariat avec le Ministère, a développé un outil pour l'évaluation des mesures de protection de la faune, afin de permettre une vérification plus robuste, reproductible et transparente de ces aspects. Cet outil a été testé avec 7 entreprises en 2010, et est maintenant en cours de déploiement à plus grande échelle.

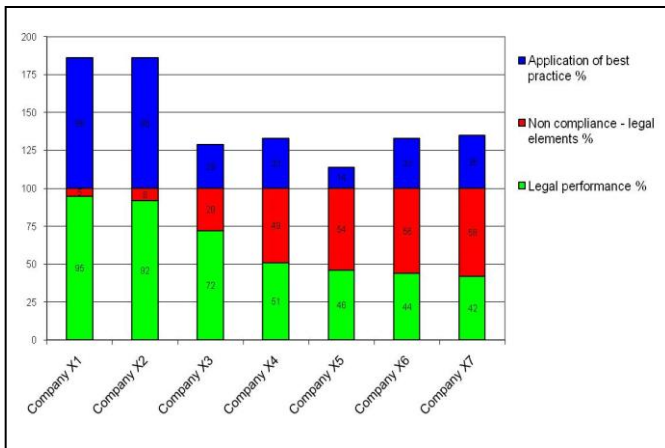
## Développement d'une grille d'évaluation

WCS a effectué un examen détaillé des exigences légales relatives à la gestion forestière et la protection de la faune. Un résumé des principales exigences a été préparé. Ces exigences ont été regroupées en différentes catégories (par exemple l'activité d'exploitation, les relations avec les communautés, la gestion de la chasse). Ces exigences légales ont été ensuite traduites en critères vérifiables, en identifiant les éléments clés de performance nécessaires pour démontrer la conformité. La liste de contrôle qui en résulte comporte 7 critères et 36 indicateurs.

Dans un exercice parallèle, WCS a examiné les lignes directrices des bonnes pratiques disponibles pour la foresterie dans le bassin du Congo, comme le Code régional de la FAO pour l'exploitation forestière à impact réduit, les normes du FSC et de l'OIBT, et les guides produits par l'ATIBT et l'UICN. Une sélection des exigences en matière de bonnes pratiques a été assemblée à partir de ces documents et ensuite convertie en une liste parallèle de critères et d'indicateurs. Cette liste «indicateurs de bonnes pratiques» a ensuite été intégrée dans une liste globale. Ainsi, la grille d'évaluation finale comporte 36 indicateurs légaux et 21 de bonnes pratiques. Cela a permis la mesure simultanée de la conformité légale et, pour les entreprises qui vont au-delà des exigences légales, le niveau d'application des bonnes pratiques.

En partenariat avec :





**Fig. 2** Les résultats de l'étude ont montré que plusieurs entreprises atteignent un faible niveau de conformité aux exigences légales. Les plus faibles d'entre elles n'atteignant que 42% des exigences légales définies dans la grille d'évaluation. Les entreprises les plus performantes atteignent des niveaux élevés en ce qui concerne la mesure des bonnes pratiques, incluant l'abattage contrôlé (photo)

### Processus d'évaluation

La grille d'évaluation finale a été utilisée pour faire un audit des différents systèmes d'exploitation forestière dans les zones périphériques de trois parcs nationaux. Chaque société a été auditée au cours d'une visite du site. Chaque audit a pris entre 2 et 3 jours, selon la taille de la concession. Lors de l'audit, une équipe de 2 évaluateurs de WCS a mené des entretiens avec des chefs d'entreprise, le personnel de terrain, et les habitants des villages locaux. Un examen détaillé du plan d'aménagement, des documents et de cartes a été effectuée ; et des inspections des zones déjà opérationnelles et précédemment exploitées ont été réalisées.

### Résultats

Les résultats de l'étude montrent de fortes variations au sein de l'échantillon des entreprises évaluées. Le respect des indicateurs juridiques variait de 95% à 42%, tandis que l'application des meilleures pratiques variait de 86% à 14%. Dans l'échantillon, la majorité des sociétés a respecté plus largement les indicateurs relatifs à la récolte du bois que ceux relatifs au contrôle de la chasse et de la surveillance de la faune.

Le niveau de performance des entreprises certifiées FSC était supérieur à celui des entreprises non-certifiées dans presque tous les aspects de l'évaluation. Les entreprises certifiées appliquaient une moyenne de 86% des indicateurs de bonnes pratiques, tandis que les entreprises non-certifiées appliquaient une moyenne de 29%. Les entreprises sans plans d'aménagement ont eu des résultats médiocres par rapport à celles en phase d'application d'un plan validé.

### Recommandations

#### Re-évaluation périodique

La grille d'évaluation fournit les moyens d'une approche structurée pour une évaluation périodique des performances des entreprises forestières à l'égard de la loi. Il est recommandé qu'une telle approche soit adoptée par le Ministère des Eaux et Forêts pour augmenter le niveau d'application des mesures de protection de la faune dans les concessions forestières.

#### Formation

L'adoption d'un tel système impliquerait également la nécessité de mettre en place des formations des agents forestiers aux techniques d'évaluation, en utilisant des indicateurs pour guider leurs observations sur le terrain, et faciliterait la production de rapports transparents et reproductibles.

#### Orientations et textes d'application

Le processus d'élaboration d'indicateurs et vérificateurs des textes juridiques met en évidence un certain nombre de domaines où la loi reste vague ou sujette à des interprétations différentes. Cette expérience peut être utilisée pour aider au développement de décrets d'application et de guides techniques nécessaires pour éviter les risques de confusion.

**La conformité aux exigences légales variait de 95% à 42%.**

**Les entreprises les plus performantes appliquaient plus de 80% des bonnes pratiques identifiées, les plus faibles, seulement 14%.**

**Les deux entreprises certifiées FSC dans l'étude avaient des meilleurs résultats sur tous les aspects de l'évaluation**

### Contact

Name Tim Rayden

Fonction Assistant Technique  
Foresterie

Email [trayden@wcs.org](mailto:trayden@wcs.org)

**Pour plus d'informations,**  
**consulter** [www.wcs-gabon.org](http://www.wcs-gabon.org)

WCS – Wildlife Conservation  
Society GABON PROGRAM,  
BATTERIE IV, BP 7847, LIBREVILLE,  
GABON.

### Mission

Le programme international de Wildlife Conservation Society est la conservation de la faune et des terres sauvages par la compréhension et la résolution des problèmes cruciaux qui menacent les espèces clés et les grands écosystèmes sauvages du monde entier. Cette mission est menée à travers des activités de recherche, de conservation sur site, d'éducation et de formation, de développement de nouveaux modèles et méthodologies, d'information et d'aide à la prise de décision, et de lien entre conservation *ex situ* et *in situ*

**WCS**

Wildlife Conservation Society  
BN FS 27/April/2011